

# Mercredis de Septembre et Octobre 2018

## à la Maison des Jeunes (10-18 ans)



PRÉNOM : .....

NOM : .....

JOURS	ACTIVITÉS	HEURE	TARIF	Coche pour t'inscrire	Infos Pratiques
Mercredi 19 Septembre	<p><b>Création party</b></p>	14h/ 18h	1€		<p>Maintenant que la rentrée des classes est passée, il te faut ranger convenablement ton bureau. Nous te proposons de venir créer un set de bureau pour ranger crayons et autres (tu peux apporter cartons de boîte de céréales ou de biscottes).</p>
Mercredi 26 Septembre	<p><b>Athlétisme</b></p>	14h/ 18h	1€		<p>En partenariat avec l'EAPB (Entente Athlétique du Pays de Brocéliande), viens découvrir et t'initier à la pratique de ce sport.</p>

JOURS	ACTIVITÉS	HEURE	TARIF	Coche pour t'ins-	Infos Pratiques
Mercredi 3 Octobre	<p><b>Karaoke</b></p>	14h/ 18h	1€		<p>Viens chanter et t'amuser entre amis.</p>
Mercredi 10 Octobre	<p><b>Cuisine</b></p>	14h/ 18h	1€		<p>Tu as l'après-midi pour te cuisiner ton goûter (cookies, crêpes, gaufres ...)</p>
Mercredi 17 Octobre	<p><b>Jeux libres</b></p>	14h/ 18h	1€		<p>Cet après-midi c'est toi qui décide, jeux de société, jeux vidéo...</p>

Rappel : le goûter n'est pas fourni



Viens t'éclater avec tes amis



DATE D'INSCRIPTION :  
Mercredi 12 Septembre de 10h à 18h

# Infos pratiques

## **Équipe d'animation :**

La Maison Des Jeunes est encadrée par Carine, Diana et Isabelle.

## **Horaires d'ouverture :**

14h à 18h tous les mercredis. Merci de votre ponctualité (horaires indiqués sur le programme d'animation).

Désormais, le **Club Pré Ados** (10/13 ans), la **Passerelle** (13/16 ans) et le **Foyer des jeunes** (16/18 ans) sont ouverts de façon informelle (accueil libre et gratuit) tous les mercredis après-midi et samedis matin. Pour participer aux animations, l'inscription est obligatoire.

## **Inscription aux animations :**

Tous les jeunes peuvent s'inscrire en cochant sur le programme d'animation les activités souhaitées.

Les inscriptions se font par ordre d'arrivées à la date suivante :

Mercredi 12 Septembre de 10h à 18h

Il n'y a pas de priorités Saint Méen/Extérieur. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée (le nombre de place est limitée).



Désormais, une **adhésion annuelle** à la structure de 25€ sera demandée aux personnes résidants dans les communes extérieures à Saint Méen le Grand (tarif fixé par la délibération du conseil municipal du 25 juin n°2018/50).

## **Dossier d'inscription :**

Pour pouvoir participer aux activités proposées, il est obligatoire de remplir le nouveau dossier d'inscription 2018/2019. Celui-ci est fourni par l'équipe d'animation.

## **Absences :**

En cas d'absence du jeune, merci de prévenir l'équipe d'animation au moins 2 jours avant. Dans ce cas vous serez remboursé (ou sur présentation d'un certificat médical).

## **Rappel :**

Le goûter n'est pas fourni.

## **Modalités de paiement :**

Par chèque à l'ordre du Trésor public, en chèques vacances ou en espèces le jour où vous vous inscrivez. Le règlement des activités valide l'inscription du jeune aux animations.

## **Lieu de rendez vous :**

Tous les rendez vous se font au complexe socioculturel sauf lorsque le rendez-vous est indiqué sur la feuille d'inscription (dans « infos pratiques »).

# Maison Des Jeunes

de Saint Méen le Grand

MERCREDI DE SEPTEMBRE  
ET OCTOBRE 2018

à la Maison Des Jeunes (10-18 ans)



Maison Des Jeunes de  
Saint Méen le Grand

9 bis rue du révérend père janvier  
35290 Saint Méen le Grand

02 99 09 40 45 ou 06 83 80 49 33  
mdj@ville-st-meen-le-grand.fr

